

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/03/2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE Pôle de Médecine 2 – Service : Hémodialyse/Néphrologie – Unité : Néphrologie
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier généraliste
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de la Polynésie française CHAPITRE : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHE : 21 CODE POSTE : 0604
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae – Taaone
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'infirmier réalise des soins infirmiers afin de maintenir ou de restaurer la santé de la personne et l'accompagner. Il concourt à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche. Il contribue à l'éducation, à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Cadre de santé (Chef de cellule adjoint)
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Outil informatique de gestion des patients
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Gardes et astreintes obligatoires ; - Travail de nuit et le week-end par tableau de service. Relations professionnelles directes avec : - Les services prestataires dans l'établissement pour assurer le fonctionnement des unités de soins ; - Les brancardiers et ambulanciers pour les transferts de patients ; - Les services sociaux pour transferts et sorties des patients.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Recueillir les données cliniques, les besoins et les attentes de la personne et de son entourage ; - Établir le projet de soins et la planification des activités infirmières pour le patient ; - Réaliser, contrôler les soins infirmiers et accompagner la personne et son entourage ; - Surveiller l'évolution de l'état de santé des patients ; - Assister techniquement le médecin lors des soins réalisés ; - Informer et éduquer la personne et son entourage ; - Rédiger et mettre à jour le dossier du patient ; - Accueillir et encadrer pédagogiquement les étudiants, les stagiaires et les personnels placés sous sa responsabilité ; - Coordonner et organiser les activités de soins pendant l'hospitalisation et lors de la sortie ; - Réaliser des études, des travaux de recherche et assurer une veille professionnelle ; - Gérer et contrôler les produits, les matériels et les dispositifs médicaux ; - Mettre en œuvre les procédures d'élimination des déchets.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Être tuteur pour les stagiaires de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) ; - Accueillir et faciliter l'intégration des nouveaux professionnels.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : INFIRMIER
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'État d'infirmier

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Évaluation de l'état de santé et du degré d'autonomie de la personne		X	
	- Aptitude à effectuer et formaliser un diagnostic infirmier et à décider de la réalisation des soins relevant de son initiative		X	
	- Réalisation des soins infirmiers et des activités thérapeutiques adaptés aux situations en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques			X
	- Identification des situations d'urgence ou de crise et y faire face par des actions adaptées			X
	- Création d'une relation de confiance avec le patient et son entourage		X	
	- Planification et organisation de son temps et celui de ses collaborateurs dans le cadre du travail d'équipe		X	
	- Évaluation de la qualité des pratiques et des résultats des soins infirmiers		X	
	- Élaboration et utilisation des protocoles de soins concernant le rôle infirmier			X
	- Travail en équipe interprofessionnelle		X	
	- Analyse, synthèse des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins		X	
	- Conduite des entretiens d'aide			X
	- Éducation, conseil du patient et de son entourage en vue d'une démarche d'autonomisation		X	
	- Connaissance des protocoles, matériels et examens spécifiques à la Néphrologie et à l'hémodialyse		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : De 1 à 5 ans d'expérience sur un poste similaire
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS400, DMPweb
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : 4 ans minimum.
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :